

No 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 27 OCTOBRE 1932

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Ralston—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelle somme on a votée en 1932 pour des réparations au quai du port Latour supérieur.
2. Combien on a dépensé jusqu'à date.
3. Si on a terminé cette entreprise.
4. Qui était le contremaître.
5. Quel était le tarif par heure des salaires payés au contremaître, aux menuisiers, aux ouvriers.
6. Qui a fourni le bois de charpente ou les billes utilisés pour ces réparations.
7. Quelle a été la somme totale versée pour ledit bois et les billes livrés.
8. Quelle était la dimension du bois et des billes demandés pour cette entreprise.
9. De quelle dimension on les a fournis.
10. Si le contremaître ou l'ingénieur de l'entreprise a refusé ou condamné du bois ou des billes comme étant impropres auxdites réparations.
11. Si tel est le cas, si on les a utilisés à la fin pour lesdites réparations.
12. Si le ministère ou l'ingénieur de district ont reçu des plaintes de quelque ou quelques personnes au sujet de la qualité et de la dimension dudit bois et des billes.
13. Quelle essence de bois on avait demandée pour cette entreprise.
14. Quelle essence on a fournie, et de quelle essence s'est-on servi.

Par M. Gardiner—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si on a vendu les dragues numéros 10 et 11 du ministère de la Marine et des Pêcheries.
2. Si tel est le cas, pourquoi et quand elles ont été vendues.
3. A qui on les a vendues.